



Le Petit Mensuel mai 2021

ROSIÈRE 2021



IPNS/VILLE DE LA FÈRE/NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr

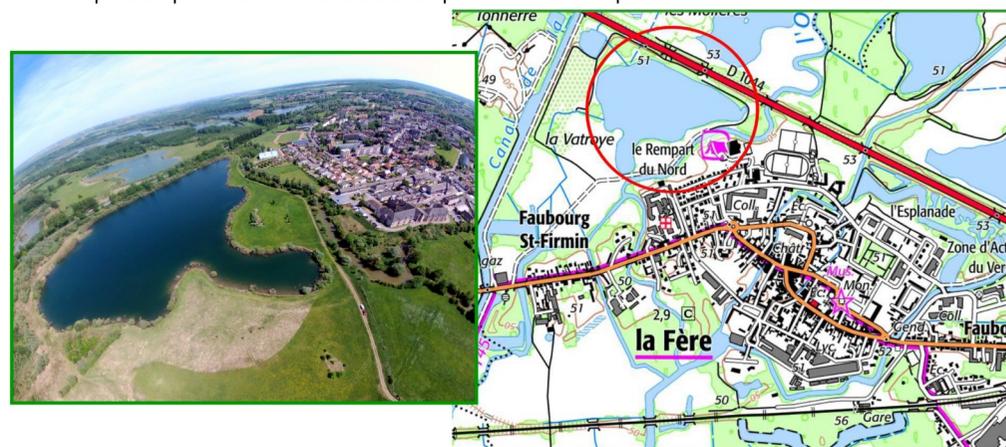
LE SITE DE LA VATROYE

La Vatroye, est une zone humide de grande utilité. Les 30 hectares d'eau et de prairies en bordure de l'Oise constituent un intérêt écologique et environnemental de qualité pour le territoire de la Fère. La Vatroye permet à la vie sauvage de s'épanouir aux portes de notre ville. Les pêcheurs trouveront toutes les espèces qu'ils recherchent, et, les familles de la région, le cadre idéal pour une balade de découverte de la biodiversité.

Le plan d'eau de la Vatroye sera ouvert à la Pêche à partir du 24 avril 2021. Ce plan d'eau est la propriété de la fondation des pêcheurs, il est géré par la Fédération départementale de la pêche dans l'Aisne.

La pêche pourra être pratiquée si vous avez une carte de pêche de deuxième catégorie.

Attention, la pêche sera "NO-KILL", c'est à dire que le poisson devra être remis à l'eau après sa prise comme dans d'autres plans d'eau du département.



LA VILLE S'OFFRE UN NOUVEAU LOGO

Le but de ce nouveau logo était de rajeunir l'image de la Ville en trouvant un logo plus dynamique. Il fallait garder le côté historique, d'où la présence du blason. Celui-ci se voit revêtir des couleurs de la ville (bleu et jaune). Il était intéressant d'évoquer l'environnement, la nature, avec l'insertion de la couleur verte. L'ensemble des traits apporte un mouvement, évoquant les cours d'eaux, principal élément qui entoure notre ville.



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr



ROSIÈRE 2021



Le conseil municipal de La Fère a procédé à l'élection de la Rosière 2021. Sarah Bury est arrivée en tête des votes. Ci-dessous les photos de la remise de la couronne du 13 avril. Nous souhaitons tous la bienvenue à Sarah et lui adressons toutes nos félicitations.



Couronnement de la Rosière 2021 par Madame Vilain, Maire de La Fère.



C'est accompagné de Marie-Noël Vilain, Maire de la commune, de sa maman, et de deux adjoints que la rosière 2021, Sarah Bury, âgée de 17 ans, est venue se recueillir et déposer des fleurs, le dimanche 18 avril, sur la tombe de Victor Sech, décédé en 1965 et ayant laissé son legs à la mairie de La Fère.



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr

INFOS

2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

- Les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021, de 8h à 18h, à l'Espace Drouot.

- Afin de vous aider à établir votre déclaration des revenus 2020, le service des impôts peut vous recevoir à l'Espace France Service 17, rue Henri Martin le 30 avril et les 3, 7, 10, 17 et 21 mai de 9H00 à 12H00 et de

NOUVEAUX COMMERÇANTS

- Ouverture le CHAI N°5 (caviste) courant mai place Paul Doumer

- Retrouvez également tous les jeudis un poissonnier, Monsieur Bauduin jérémy, place Paul Doumer, devant la boucherie Floquet, à partir du 6 mai 2021.

Nous leur souhaitons la bienvenue!



PAIEMENT DE PROXIMITÉ



Désormais vous avez la possibilité de payer en espèces vos impôts, amendes, et avis chez votre buraliste « Café de la Paix » 4, rue du Bourget.

Pour cela, vérifiez que votre avis comporte un QR code, ainsi que la mention payable auprès de votre buraliste dans les modalités de paiement.

Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité jusqu'à 300 euros en espèces et sans limite de plafond par carte bancaire.

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite.

Registre des personnes vulnérables

[COVID-19]
PERSONNES
VULNÉRABLES
SIGNALEZ-VOUS
POUR ÊTRE AIDÉES



Les personnes âgées de plus de 65 ans isolées et les personnes en situation de handicap et/ou ayant des problèmes de santé peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables.

Si vous vous sentez isolé(e) ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées resteront confidentielles.

Vous pouvez vous inscrire en vous présentant à la Mairie, par courrier, par téléphone au **03 23 56 62 00** ou par mail à mairie@ville-lafere.fr en indiquant vos nom et prénom, votre adresse, vos coordonnées téléphoniques (fixe, portable), votre date de naissance et la personne à prévenir en cas d'urgence.

Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr